

# **COMMUNE DE ST CRÉPIN**

## **Liste des délibérations du conseil municipal**

**Du 24 avril 2025**

Nombre de conseillers : Le vingt-quatre avril deux mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 8  
Présents : 8

Votants : 9

Quorum : 6

**Présents**, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Éric BOUCLY, M. André MARCHAIS, Mme Charlène GRIFFON,

**Absents excusés** : M. Luc DUCLOS (pouvoir M. Ronald VERNOUX), Mme Cécile MAIRAND

**Secrétaire de séance** : M. André MARCHAIS

Convocation envoyée le 19 avril 2025  
Convocation affichée le 19 avril 2025

Séance ouverte à 18H30

### **Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mars 2025.  
Décisions du conseil municipal :

#### **Ressources humaines :**

D2025 – PROJET Modification du RIFSEEP (modification du traitement a 90%)

#### **Finances :**

D2025 – Redevance d'occupation du domaine public pour le rallye d'automne

D2025 - Tarif des concessions du cimetière

D2025 – Demande de subvention pour la halle auprès du département de la Charente-Maritime.

#### **Divers :**

D2025 – Acquisition d'un bien sans maître de plein droit C416.

D2025 – Attribution d'un numéro de voirie parcelle A520

D2025 – Déclassement de voies communales

#### **Questions diverses :**

- Avancement du projet de la Halle
- Arrêté négatif du préfet pour le projet de renouvellement des éoliennes ENGIE GREEN suite au refus du ministère des armées.

- ABO WIND (devenue ABO ENERGY) abandonne le projet du 2<sup>ème</sup> parc éolien.
  - Schéma DECI.
  - Exposition « Vivre ici » organisée par la CDC Aunis Sud sur la commune
  - Journée canine organisée sur la commune le samedi 27 septembre par la mairie.
- \*\*\*\*\*

**- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2025.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Ressources humaines :

**D2025- PROJET – Modification du RIFSEEP**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE :**

➤ **DE MODIFIER** le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que présenté ci-dessus ;

**D2025 -21 – Redevance d'occupation du domaine public pour le rallye d'automne 2025.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **DECIDE**: de fixer la redevance 2025 à 700 € pour le passage du rallye 2025 sur la commune de Saint-Crépin.

**D2025 -22 – Tarif des concessions du cimetière.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **DECIDE** de fixer le prix des concessions à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025

Concession de 30 ans :

1 emplacement : 80 €

2 emplacements: 160 €

➤ **DECIDE** de fixer le prix des concessions des cases de columbarium à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025

Concession de 15 ans pour une case : 450 €

Concession de 30 ans pour une case : 900 €

**D2025 -23 – Demande de subvention pour la halle auprès du département de la Charente-Maritime.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **ADOpte** l'opération et les modalités de financement pour le projet de construction de la halle évènementielle associative et culturelle.

➤ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du département de la Charente-Maritime

**D2025 – 24- Attribution d'un numéro à la parcelle A520**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **DECIDE** d'attribuer le 2 place de l'Eglise à la parcelle cadastrée A520

Monsieur le maire informe le conseil municipal que ce point était à l'ordre du jour mais pour le moment, nous n'avons pas reçu par écrit l'avis des taxes foncières de la DGFIP sur ce bien et nous ne pouvons pas encore délibérer sur le sujet.

- D2025-xx Déclassement de voies communales-

Monsieur le maire informe le conseil municipal que cette délibération sera reportée ultérieurement,

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 26 mai 2025.

La séance est levée à .20h40

Signatures des délibérations du conseil municipal du  
24 avril 2025

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	28/04/2025
Matthieu CADOT, maire	 
André MARCHAIS – secrétaire de séance	